

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Examen des outils d'évaluation du risque élaborés pour les personnes radicalisées et de leur application en milieu correctionnel

2019 N° R-425

This report is also available in French. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Ce rapport est également disponible en français. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Examen des outils d'évaluation du risque élaborés pour les personnes radicalisées et de leur application en milieu correctionnel

Cassandra Conley

Service correctionnel du Canada

Mars 2019

Remerciements

L'auteure souhaite remercier Terri Scott d'avoir donné cette occasion de mener un projet indépendant à grande échelle et de ses conseils durant les premières étapes du projet. Un grand merci aussi à Tara Beauchamp, qui a joué un rôle important à l'étape de conceptualisation du projet, et merci à Rick McEachran pour le contexte et les observations qu'il a fournis à l'étape finale du projet. L'auteure aimerait aussi exprimer sa reconnaissance à Angela Smeth, Laura Hanby et Thana Ridha pour leur examen approfondi et leurs commentaires éditoriaux visant à rendre le rapport plus précis.

Résumé

Mots clés : *radicalisation, extrémisme violent, terrorisme, évaluation du risque.*

La radicalisation menant à la violence est relativement rare, mais son incidence est considérable. Bien que les délinquants radicalisés représentent moins de 1 % de la population carcérale fédérale canadienne, la recherche montre que cette population diffère de la population carcérale régulière pour un certain nombre d'indicateurs de risque et de caractéristiques relatives à l'identification, à l'intervention et à la détermination du risque futur. Par conséquent, la plupart des chercheurs dans le domaine du terrorisme et de l'extrémisme violent soutiennent que les outils d'évaluation du risque général et du risque de violence ne s'appliquent pas aux extrémistes violents radicalisés. On encourage plutôt l'utilisation d'évaluations du risque d'extrémisme qui reposent sur des indicateurs et des caractéristiques propres aux extrémistes violents (Pressman et Flockton, 2012a). Le présent rapport a pour principal objet de regrouper la recherche menée à ce jour concernant les évaluations du risque d'extrémisme. Il vise à évaluer plus précisément la fiabilité, la validité et l'applicabilité de ces outils dans le contexte correctionnel canadien.

Certains défis se posent lorsqu'il s'agit de déterminer les facteurs de risque, les indicateurs et les caractéristiques propres à l'extrémisme violent. En raison du faible taux de base de comportements associés à l'extrémisme violent, il est difficile d'obtenir des échantillons suffisamment grands pour mener des analyses statistiques. De plus, il est difficile de dresser un profil exact de l'extrémisme violent, car bien que des liens aient été établis entre le terrorisme et l'extrémisme violent, ceux-ci sont considérés comme des phénomènes hétérogènes dans les écrits. Malgré ces difficultés, on a pu relever des caractéristiques générales propres aux extrémistes violents. Il faudra toutefois mener d'autres recherches pour appuyer ces caractéristiques et ainsi déduire un niveau de spécificité indispensable. En raison de ces limites, les données dont on dispose ne permettent pas de désigner un outil comme étant meilleur que tout autre lorsqu'il s'agit d'évaluer l'extrémisme violent.

Chaque outil d'évaluation du risque relevé est unique et offre une optique légèrement différente pour l'évaluation des extrémistes violents. Les données empiriques sur les outils d'évaluation du risque d'extrémisme sont limitées et encore relativement préliminaires. La plupart des outils ont été élaborés et validés au moyen d'information du domaine public, comme des études de cas et des échantillons de terroristes connus. Bien que les outils actuels soient prometteurs, il faut mener des essais plus approfondis pour en valider l'utilité. Des examens indépendants externes, un plus grand respect des lignes directrices en matière de production de rapports et plus de recherches à partir d'échantillons de délinquants permettront de mieux asseoir la légitimité de ces évaluations.

Dans l'ensemble, les extrémistes violents représentent un très faible pourcentage de la population carcérale canadienne. Les indicateurs de risque relevés dans les écrits et les outils d'évaluation du risque dont on dispose n'ont pas été soumis à des tests empiriques approfondis permettant de tirer des interprétations et des conclusions définitives sur la radicalisation et l'extrémisme violent, tout particulièrement en milieu correctionnel.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iv
Table des matières.....	iv
Introduction.....	1
Terminologie.....	2
Difficultés liées à l'évaluation des extrémistes violents.....	5
Caractéristiques des extrémistes violents.....	7
Profil des délinquants radicalisés dans le système correctionnel fédéral canadien	14
Applicabilité des outils actuels d'évaluation du risque pour les personnes extrémistes.....	16
Analyse	27
Recommandations et orientations futures.....	29
Bibliographie.....	31

Introduction

La radicalisation menant à la violence est relativement rare, mais son incidence est considérable. En tant que catégorie d'infraction, les actes terroristes perpétrés par des groupes ou des acteurs solitaires sont relativement rares (Spaaij, 2010). En effet, les délinquants radicalisés représentent moins de 1 % de la population de délinquants sous responsabilité fédérale au Service correctionnel du Canada (SCC) (Stys, Gobeil, Harris et Michel, 2014; Skillicorn, Leuprecht, Stys et Gobeil, 2015). En dépit du faible nombre d'infractions terroristes et des faibles taux de récidive des délinquants ayant pris part à des actes terroristes (Silke, 2014), il importe d'identifier ces délinquants et de déterminer le risque d'extrémisme violent futur qu'ils posent. Les outils d'évaluation du risque sont des outils essentiels et informatifs à chaque étape du processus correctionnel, soit l'admission, l'incarcération et la mise en liberté. On recommande d'ailleurs d'évaluer la présence de motifs idéologiques dans la perpétration d'un crime chez les délinquants, peu importe l'infraction (Pressman et Flockton, 2012b). Une évaluation précise du motif pourrait accroître l'utilité des outils d'évaluation du risque en fournissant des renseignements supplémentaires pouvant servir au classement par niveau de sécurité, au placement, aux programmes, aux décisions en matière de mise en liberté sous condition et à tout changement d'idéologie au fil du temps (Pressman et Flockton, 2012b).

Il a toutefois été établi, dans 15 pays, que la majorité des établissements correctionnels utilisent les mêmes procédures d'admission et d'évaluation auprès des délinquants radicalisés et extrémistes qu'auprès des autres (Axford, Stys et McEachran, 2015). L'utilité des outils d'évaluation générale du risque de violence pour évaluer le risque de violence extrémiste et de terrorisme fait d'ailleurs l'objet de vifs débats. La plupart des chercheurs soutiennent que les

outils d'évaluation générale du risque de violence ne peuvent être utilisés auprès des extrémistes radicalisés puisque cette population diffère de la population régulière et des délinquants violents (Borum, 2015a; Dernevik, Beck, Grann, Hogue et McGuire, 2009; Pressman, 2009; Pressman et Flockton, 2012b).

La participation à des actes terroristes comprend un vaste éventail d'activités, de méthodes d'attaque, d'idéologies et de parcours (Dalgaard-Nielsen, 2010; Horgan, 2017). De plus, les facteurs de risque que l'on trouve dans les écrits sont nombreux et ne sont pas soutenus par les recherches empiriques nécessaires pour en déduire un niveau de spécificité indispensable (Borum, 2015b; Gill, 2015; Sarma, 2017). Le présent rapport a pour principal objet de regrouper la recherche menée à ce jour concernant l'identification des personnes radicalisées, terroristes et extrémistes et l'évaluation du risque que ces personnes présentent. Les difficultés liées à l'évaluation des extrémistes violents et des terroristes seront soulignées, et nous déterminerons leur incidence sur l'élaboration d'outils d'évaluation du risque valides. Les caractéristiques et indicateurs de risque les plus souvent mentionnés dans les écrits sont présentés, suivis d'une discussion sur les délinquants radicalisés dans les établissements correctionnels, plus particulièrement les établissements correctionnels fédéraux canadiens. Nous présenterons les outils d'évaluation du risque les plus souvent utilisés pour évaluer les terroristes et les extrémistes violents. Nous porterons une attention particulière aux données probantes concernant la fiabilité et la validité de ces outils. La discussion portera aussi sur l'applicabilité et l'utilité de cette recherche en milieu correctionnel. En outre, nous présenterons des recommandations et suggestions pour de futures recherches.

Terminologie

La terminologie et les descripteurs employés dans les écrits sur les personnes radicalisées

sont vastes et variés. Certains chercheurs font des distinctions précises entre les identifiants couramment utilisés, alors que d'autres les utilisent de façon interchangeable. Parmi les termes les plus souvent utilisés, notons *extrémiste*, *terroriste*, *de droite*, *de gauche*, *autoritaire*, *combattant étranger*, *local* et *soldat politique*. De plus, les définitions juridiques et les conditions varient pour chacun selon l'administration correctionnelle. Dans un même ordre d'idées, *terrorisme*, *extrémisme violent* et *radicalisation* ne sont pas des synonymes, car la violence n'est pas toujours une caractéristique fondamentale de leurs identifiants (Borum, 2015a; Horgan, 2017).

Le terrorisme est considéré comme l'étape finale du processus de radicalisation. Les chercheurs conviennent généralement que la radicalisation découle d'un processus composé de plusieurs phases plutôt que d'un seul événement (Borum, 2011; Cole, Alison, Cole et Alison, 2009; Silber et Bhatt, 2007; Vidino, 2011). La radicalisation se rapporte au processus d'adoption de croyances, d'opinions et d'une vision du monde extrêmement rigides qui sont généralement condamnées et associées au recours à la violence pour parvenir à ses fins (Hafez et Mullins, 2015). Le SCC définit un délinquant radicalisé comme étant un « délinquant motivé idéologiquement, qui commet des actes violents, qui aspire à les commettre, qui complot à cette fin ou qui en fait la promotion afin d'atteindre des objectifs idéologiques » (Service correctionnel du Canada, 2012). Il importe de souligner qu'une personne peut se radicaliser sans commettre d'actes d'extrémisme violent et que la radicalisation n'est pas nécessairement un précurseur d'une participation à des actes terroristes. L'un ou l'autre existe isolément (Borum, 2015a).

Le tracé d'un parcours entre l'idéologie et la violence est une première étape nécessaire dans l'évolution des outils d'évaluation du risque chez les extrémistes violents, puisque l'évaluation du risque a pour but de déterminer la probabilité de futurs actes de violence. On

s'attend à ce que les personnes radicalisées soient susceptibles de participer à la planification ou à la mise en œuvre d'actes terroristes (Silber et Bhatt, 2007). Pour différencier l'extrémiste bénin et l'acteur violent, et donc disposer d'outils d'évaluation du risque qui soient valides et fiables, il faut établir des indicateurs et des facteurs de risque pour ceux qui sont les plus susceptibles de commettre des actes violents.

Les terroristes et les extrémistes violents sont semblables du fait qu'ils commettent des actes violents dans le but de causer du tort, défendent une cause ou une fin idéologique particulière, contraignent ou intimident leur cible et influencent l'opinion publique (Pressman et Flockton, 2012b). L'extrémisme violent prend différentes formes et peut découler de différentes motivations idéologiques, comme une cause religieuse, le racisme, l'anarchie, l'homophobie, une cause environnementale, les droits des animaux ou des croyances pro-vie (Stys et Michel, 2014). Le terrorisme est un acte de violence commis pour des raisons politiques, religieuses ou idéologiques et qui a des effets psychologiques sur la société ou sur des décideurs influents (Pressman et Flockton, 2012b; Sécurité publique Canada, 2017). Tout extrémisme violent ne comporte toutefois pas une intention de crainte ou de terreur publique (Pressman et Flockton, 2012b). Il s'agit de construits distincts qui ont souvent un lien, mais qui ne sont pas toujours réciproques. Les terroristes sont un sous-ensemble d'extrémistes violents; tous les terroristes sont des extrémistes violents, mais tous les extrémistes violents ne sont pas des terroristes (Pressman et Flockton, 2012b). Les facteurs de risque qui s'appliquent aux extrémistes violents s'appliqueront donc aux terroristes (Pressman et Flockton, 2012b). Comme les terroristes font partie de la catégorie des extrémistes violents, nous utiliserons ce terme tout au long du rapport pour désigner à la fois les extrémistes violents et les terroristes. Une distinction sera faite lorsque ces deux groupes sont examinés isolément. Les terroristes, personnes radicalisées et extrémistes

violents se distinguent aussi d'autres groupes et personnes violentes – comme les cartels de la drogue – du fait qu'ils ont des motivations politiques et idéologiques précises (Flanigan, 2012).

On peut aussi décomposer la recherche sur le terrorisme et l'extrémisme violent selon que les actes sont commis seul ou en très petit groupe ou commis par des membres d'une organisation ou d'un groupe plus imposant. Les écrits sur l'acteur solitaire présentent aussi une terminologie variée, comme *solitaire d'extrême droite*, *acteur solitaire*, *loup solitaire*, *meute de loups solitaires* et *petite cellule*. Nous utiliserons le terme « acteur solitaire » tout au long du rapport pour désigner toutes ces personnes.

Difficultés liées à l'évaluation des extrémistes violents

L'étude des personnes radicalisées est un domaine de recherche plutôt récent et sous-développé, d'où une base documentaire actuellement limitée. De plus, la majorité des travaux de recherche disponibles sont de nature théorique, avec une base de recherche empirique très limitée. Ce manque de données empiriques est principalement attribuable au faible taux de base d'incidents liés au terrorisme et à l'extrémisme violent (Gill, 2015; Sarma, 2017). Le passage de la radicalisation à un acte de violence n'est pas un phénomène courant; le faible taux de base nous empêche de dresser un profil fidèle d'un extrémiste violent et donc d'établir une estimation exacte du risque. Tout profil élaboré mènerait probablement à un grand nombre de faux positifs et de faux négatifs, certaines personnes étant faussement désignées comme étant des extrémistes violents ou certains véritables extrémistes violents n'étant pas détectés (Borum, Fein, Vossekul et Berglund, 1999). En outre, il peut être difficile d'effectuer des recherches sur les extrémistes violents puisque la durée de la peine imposée ne permet pas d'évaluer le taux de récidive (Pressman et Flockton, 2012b) et que le décès « au combat » est une autre possibilité. Les extrémistes mis sous les barreaux peuvent être réticents à l'idée de participer à des études

(Pressman et Flockton, 2012b), surtout s'ils sont radicalisés et qu'ils doivent interagir avec une personne qui leur paraît comme étant « hors groupe ». De plus, malgré des motifs idéologiques, certains terroristes et extrémistes violents peuvent être déclarés coupables et condamnés pour des infractions avec violence générales, comme un homicide involontaire (Pressman et Flockton, 2012b). De telles situations peuvent avoir une incidence sur la recherche sur les extrémistes violents, d'autant que des délinquants qui devraient être évalués ou interrogés sont exclus parce que l'information au dossier ne correspond pas à l'infraction commise. Sans une base de recherche adéquate d'où tirer des extrémistes violents, il faut interpréter avec prudence les résultats et les diverses interprétations.

Il n'existe aucun profil individuel qui reflète parfaitement tous les extrémistes violents (Dalgaard-Nielson, 2010; Hamm et Spaaij, 2015; Szlachter et coll., 2012). Les chercheurs conviennent que ce groupe est de nature hétérogène, ce qui accroît la portée du problème pour eux (Dernevik et coll., 2009). Les extrémistes violents varient sur le plan du sexe, de l'âge, de la méthode d'attaque, du niveau de participation, de l'idéologie, de la motivation et de la trajectoire personnelle vers la radicalisation et les actes violents. De nombreux rôles et profils de personnalité généraux ont aussi été avancés (Barrett, 2011; Borum, 2015a; Horgan, 2017; Nesser, 2004). Cela témoigne de la complexité des extrémistes violents, chaque rôle et profil ayant ses propres facteurs de risque, indicateurs, comportements et motivations (Borum, 2015a; Sarma, 2017). Ainsi, tout outil d'évaluation élaboré peut ne pas s'appliquer à tous les membres de ce groupe dont les variables varient considérablement.

Les écrits suggèrent un très grand nombre d'indicateurs de risque potentiel et proposent une multitude de parcours vers l'extrémisme violent, d'où un manque de spécificité et la difficulté d'utiliser un outil d'évaluation du risque quelconque pour identifier adéquatement les

personnes qui pourraient présenter une menace. En outre, certains travaux ont montré que les indicateurs de risque peuvent être situés dans le temps, les effets liés à une cohorte étant appelés à changer au fil du temps et l'influence semblant plus dynamique que stable (Gill, Horgan, Corner et Silver, 2016). De plus, on a trouvé des différences entre les acteurs solitaires et ceux qui opèrent en groupe. D'autres, toutefois, soutiennent que l'on devrait oublier la typologie du loup solitaire puisque ces personnes pourraient ne pas différer autant qu'on l'aurait cru au départ (Schuurman et coll., 2017).

Le chemin vers l'obtention de recherches empiriques sur la radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme violent est parsemé de défis et d'embûches. Au nombre des entraves, notons les faibles taux de base, les faibles taux de participation, la terminologie variée, l'absence d'un profil uniforme, les multiples trajectoires vers l'acte et une vaste hétérogénéité. Tous ces facteurs nuisent à la capacité d'élargir rapidement la base de recherche. En outre, bon nombre des recherches actuelles sont menées de manière rétrospective et utilisent des études de cas de terroristes connus, de personnes déradicalisées et d'actuels extrémistes violents. Très peu de recherches longitudinales ont été effectuées, d'où l'impossibilité de déduire un lien de cause à effet. Cela n'infirme ou n'invalide toutefois pas les constatations empiriques qui ont été faites jusqu'à présent. Bon nombre des indicateurs et des facteurs de risque pour la radicalisation et l'extrémisme violent ont été établis et seront abordés successivement.

Caractéristiques des extrémistes violents

Une revue de la littérature existante sur les personnes radicalisées montre l'absence d'un profil uniforme permettant de cibler les personnes à risque de commettre des infractions liées à un extrémisme violent (Gill, Horgan et Deckert, 2014). De nombreux facteurs sont liés à

l'évolution d'un extrémiste violent. Bon nombre de recherches sur les extrémistes violents visaient à cerner les caractéristiques de base avec l'intention claire d'élaborer des outils d'évaluation du risque qui soient fondés sur ces caractéristiques. Bien que l'on ait cerné certains indicateurs de risque, il importe de souligner que ces indicateurs ne devraient pas être considérés comme étant prédictifs, étant donné que les faibles taux de base empêchent de faire une quelconque estimation de la prévalence (Gill, 2015). Ils servent plutôt à établir la priorité des cas aux fins de surveillance, de gestion ou d'intervention chez les personnes qui suscitent des préoccupations (Gill, 2015).

La radicalisation découlerait de facteurs internes et externes (Botha et Abdile, 2014; Knight, Woodward et Lancaster, 2017). Les facteurs ci-après sont représentatifs des extrémistes violents d'âge adulte en particulier. La recherche montre que bien que les jeunes extrémistes violents affichent nombre des mêmes indicateurs de risque que les extrémistes violents adultes, ils peuvent aussi présenter des facteurs de risque légèrement différents, tout particulièrement dans des zones de conflit (Botha et Abdile, 2014; Campelo, Oppetit, Neau, Cohen et Bronsard, 2018).

Démographie. La majorité des extrémistes violents sont de jeunes hommes (Gill et coll., 2014; Hamm et Spaaij, 2015; Horgan, Shortland, Abbasciano et Walsh, 2016; Lafree, Jensen, James et Safer-Lichtenstein, 2018; Scott, 2017). Cette jeunesse pourrait être attribuable aux méthodes de recrutement des organisations qui ciblent souvent des jeunes parce qu'ils ne sont pas menaçants, passent inaperçus et sont généralement faciles à manipuler (Peracha et coll., 2012). Les acteurs solitaires, toutefois, sont généralement plus âgés, ont un plus faible niveau de scolarité, sont plus souvent sans emploi et ont plus souvent un dossier criminel que ceux qui opèrent en groupe (Gruenewald, Chermak et Freilich, 2013a; Hamm et Spaaij, 2015). Certaines

recherches montrent que le fait d'avoir des antécédents militaires peut être un indicateur de risque, tout particulièrement chez les acteurs solitaires (Gill et coll., 2016; Gruenewald et coll., 2013a; Horgan et coll., 2016; Lafree et coll., 2018).

Psychologie. Sur le plan des caractéristiques psychologiques, deux des principaux facteurs établis sont la santé mentale et l'identité personnelle. Il y aurait corrélation entre la maladie mentale et l'extrémisme violent collectif, à la fois chez les adultes et les jeunes (Borum, 2014; Campelo et coll., 2018; Cole et coll., 2009; Gruenewald et coll., 2013a, 2013b; Monahan, 2012; Pressman et Flockton, 2012a). Les problèmes de santé mentale seraient toutefois significativement plus fréquents chez les acteurs solitaires (Gruenewald et coll., 2013a; Hamm et Spaaij, 2015; Spaaij, 2010). Un des facteurs de risque psychologiques les plus reconnus est l'amertume qui est souvent associée à un sentiment d'injustice et d'humiliation (Borum, 2014, 2015a; Campelo et coll., 2018; Doosje et coll., 2016; Knight et coll., 2017; Lloyd et Dean, 2015). L'amertume chez les acteurs solitaires est souvent personnelle et combinée avec une idéologie sociale, politique ou religieuse (Hamm et Spaaij, 2015; Spaaij, 2010).

Pour les personnes radicalisées qui opèrent en groupe, un sentiment d'identité, d'appartenance et de responsabilité semble être un facteur important lorsqu'il s'agit de rejoindre une organisation terroriste ou d'y rester (Besta, Szulc et Jaśkiewicz, 2015; Borum, 2014; Botha et Abdile, 2014; Campelo et coll., 2018; Dalgaard-Nielsen, 2010; Knight et coll., 2017). La fusion identitaire¹ et l'identification à un groupe seraient des prédicteurs de l'acceptation et de la justification de la violence pour protéger un pays ou changer un système social (Besta et coll.,

¹ On parle de fusion identitaire quand une personne s'identifie si fortement à un groupe qu'il y a fusion de son moi personnel et de son moi social et que la personne a l'impression de ne faire qu'un avec le groupe (Gómez et Vázquez, 2015).

2015). Les immigrants dans les pays occidentaux, tout particulièrement ceux de deuxième et troisième générations, ont souvent un sentiment d'identité contradictoire alors qu'ils tentent de trouver un équilibre entre la modernité occidentale et l'identité culturelle traditionnelle de leur pays d'origine (Bartlett et Miller, 2012; Dalgaard-Nielsen, 2010). Pour ces personnes, une idéologie extrémiste peut paraître attrayante puisqu'elle fournit une identité rigide avec des normes, des structures et des règles qui allègent l'ambiguïté identitaire (Bartlett et Miller, 2012); Webber et coll., 2018). Les sentiments d'insignifiance qui mènent à une quête de sens, de raison d'être et d'acceptation ont aussi été associés à une hausse des attitudes et des croyances politiques extrémistes (Borum, 2014; Webber et coll., 2018; Webber et Kruglanski, 2018).

Société. Il a été largement démontré que le cercle social d'une personne exerce une grande influence sur le processus de radicalisation (Aly et Striegher, 2012; Bartlett et Miller, 2012; Borum, 2015a; Botha et Abdile, 2014; Campelo et coll., 2018; Cole et coll., 2009; Dalgaard-Nielsen, 2010; Hamm, 2007; Lafree et coll., 2018; Vidino, 2011). Cela n'est guère surprenant puisque des pairs antisociaux seraient un fort prédicteur de comportement criminel en général, comme en témoignent les huit principaux facteurs de risque ou de besoin² (Andrews et Bonta, 2010). Entre autres exemples, les parents joueraient un rôle moins important dans le transfert des idéaux politiques; les pairs exerçant une plus grande influence à cet égard (Botha et Abdile, 2014). La prolifération des avancées technologiques, Internet et les médias sociaux auraient aussi une incidence sur la radicalisation, puisque les interactions sociales peuvent accroître l'exposition à des croyances idéologiques et à des extrémistes, même pour ceux que l'on considère comme des acteurs solitaires (Angie et coll., 2011; Bockler, Hoffman et Zick,

² Les huit principaux facteurs de risque ou de besoin sont les principaux prédicteurs d'un comportement criminel.

2015; Gill et coll., 2016; Hamm et Spaaij, 2015; Holt, Freilich, Chermak, Mills et Silva, 2018; Schuurman et coll., 2017). Les influences sociales joueraient toutefois un rôle moins important chez les acteurs solitaires, d'autant que l'exclusion sociale serait un catalyseur potentiel pour ces personnes (Hamm & Spaaij, 2015).

Comportement. Les indicateurs comportementaux, de par leur nature observable, pourraient tout particulièrement aider à évaluer le risque de terrorisme. Les extrémistes de groupe et les acteurs solitaires expriment leurs doléances, leurs croyances et leurs intentions à d'autres personnes (Borum et coll., 1999; Gill et coll., 2014, 2016; Hamm et Spaaij, 2015; Horgan et coll., 2016; Meloy et Gill, 2016), bien que ce comportement puisse être en baisse dans les récentes cohortes (Gill et coll., 2016). Les voyages à l'étranger, tout particulièrement dans des zones de conflit, sont aussi un indicateur comportemental qui a été associé à l'extrémisme violent (Core et coll., 2009; Knight et coll., 2017).

Attitudes. Une corrélation a été établie entre la radicalisation et l'extrémisme violent et un certain nombre d'attitudes, de croyances, de styles cognitifs et d'orientations quant à la vision du monde. L'autoritarisme, le dogmatisme, l'apocalypticisme et le fondamentalisme auraient une incidence sur la propension à l'extrémisme violent (Besta et coll., 2015; Borum, 2014, 2015a; Campelo et coll., 2018; Szlachter et coll., 2012). L'intolérance envers les autres, surtout lorsqu'il y a opposition quant aux croyances ou à la religion, et un sentiment de supériorité, de pair avec une mentalité « c'est nous contre eux » sont chose courante (Cole et coll., 2009; Doosje et coll., 2016). Les appréciations et attributions cognitives³ d'événements, comme l'externalisation, la

³ Les appréciations et attributions cognitives se rapportent à la façon dont une personne perçoit un événement ou une situation comme étant favorable, défavorable ou neutre et dont elle explique la ou les causes de l'événement (Lazarus et Folkman, 1984; Penn, Sanna et Roberts, 2008). On entend par *externalisation* le fait de percevoir un événement comme étant attribuable à une autre personne ou aux circonstances situationnelles plutôt qu'à soi; on

personnalisation, le biais d'attribution d'intention hostile, le biais de présomption et le biais de confirmation, peuvent à la fois précéder une participation extrémiste et en découler (Borum, 2014). Des attitudes pro-violence normatives et la justification d'un recours à la violence pour atteindre un but sont des facteurs de risque (Borum, 2015a; Cole et coll., 2009; Nivette, Eisner et Ribeaud, 2017; Szlachter et coll., 2012; Webber et Kruglanski, 2018).

Motivations. Aly et Striegher (2012) ont démontré que la religion n'est pas toujours le principal facteur de motivation pour rejoindre un groupe extrémiste. Des entrevues menées auprès d'actuels et d'anciens extrémistes violents ont permis de relever plusieurs facteurs de motivation pour rejoindre des organisations extrémistes. Pour certains, les frissons, les sensations fortes et la quête de l'aventure suffisent pour pousser une personne vers l'extrémisme violent (Bartlett et Miller, 2012; Borum, 2014; Campelo et coll., 2018). La motivation d'adopter certains comportements est souvent personnelle et fonction de la strate sociale que l'on occupe. Ce qui incite les personnes à adopter un comportement extrémiste diffère considérablement d'une personne à l'autre et peut changer au fil du temps (Barrett, 2011). Ce qui motive une personne à rejoindre un groupe au départ peut varier; on soutient toutefois que l'engagement à l'égard de l'idéologie ou de la cause d'un groupe peut s'intensifier à mesure que la participation se poursuit et que le groupe gagne en cohésion (Barrett, 2011). L'établissement des motivations initiales pourrait permettre d'intervenir, de démobiliser ou de déradicaliser une personne avant que son idéologie et son dévouement à l'égard de la cause du groupe ne gagnent trop en importance.

entend par *personnalisation* le fait d'attribuer un échec à d'autres personnes plutôt qu'aux circonstances ou à soi; on entend par *biais d'attribution d'intention hostile* la croyance que les autres ont une intention hostile par leurs mots et leurs gestes; on entend par *biais de présomption* le fait de sauter rapidement aux conclusions sans obtenir des renseignements supplémentaires; on entend par *biais de confirmation* le fait de s'attarder uniquement à l'information qui valide ses croyances et de rejeter d'emblée l'information qui les réfute (Borum, 2014).

Certaines recherches ont permis d'établir des profils motivationnels théoriques généraux qui reposent sur les parcours et les motivations vers l'extrémisme violent (Barrett, 2011; Dalgaard-Nielsen, 2010; Nesser, 2004). La plupart des groupes ont un solide leader charismatique dont les convictions sont inébranlables et qui est prêt à user de violence pour atteindre ses buts (Barrett, 2011; Nesser, 2004). Les motivations pour rejoindre un groupe bien établi sont variées. Il peut s'agir de raisons personnelles, comme de solides convictions politiques, la quête d'une identité concrète ou la promesse de gains matériels et d'un statut, que l'on a déjà vues ailleurs (Bartlett et Miller, 2012; Borum, 2014; Botha et Abdile, 2014). D'autres le font en raison de l'influence sociale ou afin de pouvoir adopter un comportement criminel (Barrett, 2011; Nesser, 2004). Bien qu'il soit impossible de dresser un seul profil de l'extrémiste violent, le recours à des profils de personnalité et de motivation généraux pourrait aider à peaufiner l'étude des extrémistes violents. En établissant des profils généraux de combattants et des procédures de lutte contre le recrutement, les organismes de prévention pourraient déterminer des indicateurs de risque cibles, des facteurs de protection et des interventions axées sur le traitement qui soient centrés sur les facteurs motivationnels et les facteurs de personnalité propres à chaque profil (Barrett, 2011).

Facteurs de protection. Une personne peut être considérée comme étant radicalisée sans nécessairement continuer de commettre des infractions terroristes. Pour pleinement comprendre le processus et le risque de radicalisation et les actes qui en découlent, les chercheurs devraient se pencher sur ceux qui résistent à la radicalisation ou qui n'en viennent pas à commettre des actes violents (Gill, 2015). Actuellement, il n'y a pas suffisamment de recherches sur les éléments de protection, bien que certains aient tenté de cerner les caractéristiques des personnes qui ne commettent pas d'actes de violence extrémiste. Alors que certains soutiennent que la

résistance n'est en fait que l'absence de facteurs de risque établis, d'autres concluent qu'il existe un processus distinct qui mérite que l'on s'y attarde (Cragin, 2014). Cragin (2014) a relevé quatre facteurs de niveau modéré qui pourraient hypothétiquement mener à de la résistance et à un désengagement, soit l'aversion morale à l'idée de tuer, les coûts perçus, l'inefficacité perçue de la violence et l'absence de renforcement des liens sociaux.

Profil des délinquants radicalisés dans le système correctionnel fédéral canadien

À ce jour, le SCC a mené plusieurs études exploratoires axées sur les délinquants radicalisés. Les extrémistes radicalisés et violents représentent moins de 1 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux du Canada (Skillicorn et coll., 2015; Stys et coll., 2014). Malgré ce faible pourcentage, le personnel de sécurité et de première ligne a une vaste compréhension de cette population et des personnes susceptibles d'être radicalisées (Stys et coll., 2014). Le personnel correctionnel a toutefois indiqué qu'il tirerait profit de définitions, d'indicateurs et de politiques plus formels concernant cette population (Stys et coll., 2014).

En dépit de leur faible nombre, les délinquants radicalisés canadiens montrent certaines différences avec la population de détenus du SCC dans son ensemble (Stys et coll., 2014). Les délinquants radicalisés sous la garde du SCC seraient moins susceptibles d'être des citoyens canadiens, d'être d'origine autochtone, d'avoir déjà purgé une peine de ressort fédéral, d'avoir déjà reçu une ordonnance de médicaments psychotropes, d'avoir des antécédents de toxicomanie et de présenter un besoin élevé ou un faible potentiel de réinsertion sociale que la population carcérale régulière (Stys et coll., 2014). En outre, ces délinquants seraient beaucoup plus jeunes au moment du prononcé de leur peine, plus susceptibles d'être membres d'une minorité visible (c.-à-d. autres que blancs, noirs ou autochtones) et plus susceptibles d'avoir une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (Stys et coll., 2014). De plus, leur niveau de scolarité

serait plus élevé et ils seraient plus susceptibles d'avoir un emploi au moment de leur admission dans un établissement du SCC (Stys et coll., 2014). Bien souvent, les délinquants radicalisés ne montrent pas des besoins élevés en santé mentale ni un mauvais comportement en établissement, comparativement à la population régulière (Stys et coll., 2014). Un pourcentage élevé de délinquants radicalisés auraient toutefois des besoins dans les domaines des fréquentations, des attitudes et de la vie personnelle et affective (Stys et Michel, 2014). Les délinquants radicalisés motivés par une idéologie auraient davantage de besoins associés à l'extrémisme violent que les délinquants radicalisés non motivés par une idéologie (Stys et Michel, 2014). Cela suggère que les délinquants radicalisés non motivés par une idéologie peuvent ressembler davantage à la population carcérale régulière que leurs homologues motivés par une idéologie (Stys et Michel, 2014).

En ce qui concerne les motivations liées à l'extrémisme, on a établi que 30 % des délinquants radicalisés purgeant une peine de ressort fédéral au Canada avaient des motivations exclusivement idéologiques, 17 %, des motivations exclusivement criminelles, et 53 % des motivations à la fois idéologiques et criminelles (Stys et Michel, 2014). Les motivations idéologiques les plus courantes sont le désir d'un changement politique et le désir de réagir à un grief collectif (Stys et Michel, 2014). Ceux qui ont commis les crimes les plus graves et ceux qui sont considérés comme des leaders ont été souvent désignés comme ayant des motivations exclusivement idéologiques (Stys et Michel, 2014). Les motivations non idéologiques les plus courantes sont le désir d'un gain matériel et le désir de se faire des amis (Stys et Michel, 2014).

Comme discuté précédemment, il est important de reconnaître les personnes qui penchent vers l'extrémisme violent si l'on veut intervenir et prévenir des actes potentiellement violents. Cela s'applique autant aux personnes dans la collectivité qu'à celles en établissement. Le SCC

désigne les délinquants qui appartiennent à un groupe menaçant la sécurité (GMS) comme suit :

groupe, gang, organisation ou association de détenus/délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus. La plupart des groupes menaçant la sécurité présents en milieu correctionnel entrent dans une des catégories de base suivantes : gangs de rue, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs autochtones, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux (Service correctionnel du Canada, 2016).

Scott (2017) a utilisé des données administratives tirées de l'Évaluation initiale des délinquants, que chaque délinquant doit remplir à son arrivée dans un établissement du SCC, pour élaborer un outil d'évaluation de la susceptibilité à l'influence des groupes. Il a utilisé une comparaison entre des délinquants associés à un GMS ou radicalisés et des délinquants non associés à un GMS pour élaborer et valider son échelle d'évaluation. Des 300 variables potentielles, Scott (2017) a relevé 17 indicateurs qu'il a regroupés dans quatre sous-échelles : violence et victimes, antécédents professionnels, fréquentations et attitudes antisociales et antécédents criminels. Les résultats de tous les éléments ont été additionnés pour établir un score total et ainsi prédire le risque d'association à un GMS. Les analyses finales ont révélé une forte exactitude prédictive, surtout pour la sous-échelle des fréquentations et attitudes antisociales. Les résultats suggèrent que les variables finales pourraient s'avérer tout particulièrement utiles lorsqu'il s'agit de cibler les personnes à risque de s'associer à un GMS.

Applicabilité des outils actuels d'évaluation du risque pour les personnes extrémistes

Il existe peu d'outils spécialisés d'évaluation du risque pour déceler les personnes radicalisées et les personnes susceptibles de commettre des actes de violence extrémiste, et ils reposent sur peu d'essais empiriques (Borum, 2015a). Il est largement reconnu qu'il est peu

probable que l'on élabore un outil actuariel empirique étant donné le faible taux de base lié au terrorisme et donc l'impossibilité d'établir une estimation stable et fiable du risque (Borum, 2015a; Cole et coll., 2009; Sarma, 2017). La majorité des outils actuels reposent sur des lignes directrices fondées sur le jugement professionnel structuré (JPS), qui serait la méthode la plus appropriée pour évaluer le risque futur de commettre ce type d'infraction (Borum, 2015a; Monahan, 2012; Sarma, 2017). Les outils d'évaluation du risque en général, et ceux qui portent sur les extrémistes violents en particulier, doivent suivre une approche globale centrée sur l'élaboration du cas et sur la personne en intégrant tous les renseignements disponibles, en tenant compte des données empiriques disponibles (Borum, 2011, 2015a; Dernevik et coll., 2009; Sarma, 2017). Il faut recueillir de l'information concernant une menace potentielle auprès d'autant de sources que possible, notamment les raisons pour lesquelles la personne est devenue une personne d'intérêt, la crédibilité de la source, les antécédents et la situation actuelle de la personne, le contexte politique et social, les comportements liés à l'attaque, l'idéologie, le niveau d'organisation, la capacité et le choix de la cible (Borum et coll., 1999; Silke, 2014).

Toutes les personnes radicalisées ne commettront pas des crimes violents. Certaines personnes peuvent avoir des opinions extrémistes sans pour autant y donner suite. La radicalisation devient problématique quand une personne passe de l'idéologie à l'action. Il est donc important de cibler les personnes qui devraient être surveillées (c.-à-d. les personnes radicalisées) et celles qui présentent un risque élevé de commettre un acte violent (c.-à-d. les extrémistes violents). Les outils d'évaluation du risque les plus courants et les plus étudiés en lien avec l'extrémisme sont l'Évaluation du risque d'extrémisme violent (Pressman, 2009), les Lignes directrices sur l'évaluation du risque d'extrémisme (Lloyd et Dean, 2015), les Lignes directrices à niveaux multiples (Cook, Hart et Kropp, 2013) et le Protocole d'évaluation de la

radicalisation terroriste (Terrorist Radicalization Assessment Protocol; Meloy, Roshdi, Glaz-Ocik et Hoffman, 2015).

Évaluation du risque d'extrémisme violent (EREV; Pressman, 2009). L'EREV est un outil fondé sur le JPS qui a été élaboré pour les personnes trouvées coupables ou ayant des antécédents d'extrémisme violent. Il a pour but d'évaluer la probabilité d'un futur acte d'extrémisme violent. Il est considéré comme un outil complémentaire qui doit être utilisé avec d'autres outils d'évaluation du risque qui se prêtent à la situation (Pressman et Flockton, 2012a). Il a été révisé en 2010 pour devenir l'EREV-2 à la suite des commentaires formulés après la mise en œuvre de la version initiale dans une prison à haute sécurité en Australie (Pressman et Flockton, 2012a). Dans la version la plus récente, l'EREV-2R (Pressman, Rinne, Duits et Flockton, 2016), on a ajouté d'autres variables dynamiques associées à l'extrémisme violent qui permettent d'évaluer l'évolution du risque au fil du temps. L'EREV a aussi été modifiée et utilisée avec un protocole d'indicateur de risque numérique pour évaluer l'extrémisme au moyen de comportements et de contenu en ligne (Pressman et Ivan, 2016), une étape qui s'avère importante avec la prolifération des applications de médias sociaux en ligne.

L'EREV-2R comprend 34 indicateurs dans cinq domaines, soit a) croyances, attitudes et idéologie, b) contexte social et intention, c) facteurs historiques, action et capacité, d) engagement et motivation et e) indicateurs de protection. Les éléments sont notés sur une échelle de trois points fondée sur le niveau de présence : 0 = faible, 1 = moyen, 2 = élevé. Cet outil peut être rempli par voie d'entrevue ou d'examen de dossier et peut être administré par une seule personne ou par une équipe multidisciplinaire. Il a été conçu pour des personnes qualifiées (p. ex. psychologues, agents correctionnels, policiers, etc.) qui sont responsables de la surveillance et de la gestion d'extrémistes violents (Pressman et Flockton, 2012a). L'évaluateur détermine le

niveau de risque que présente la personne en utilisant toute l'information disponible et les cotes établies au moyen de l'outil.

Beardsley et Beech (2013) ont appliqué l'EREV aux études de cas de cinq terroristes connus. L'échantillon a obtenu une cote élevée aux indicateurs d'aliénation, de sentiment d'injustice, de manque d'empathie, de déshumanisation, d'influence sociale, de soutien de la violence et de colère envers des décisions politiques et des actions du pays. Les chercheurs ont établi une forte fiabilité interévaluateurs et ont indiqué que les éléments étaient faciles à appliquer⁴. D'autres ont soulevé que l'idéologie, les doléances, les fréquentations et les émotions morales étaient aussi des indicateurs de risque importants. Ces éléments ont été ajoutés dans l'EREV-2 (Monahan, 2012; Pressman et Flockton, 2012a).

Lignes directrices à niveaux multiples (LDNM; Cook, Hart et Kropp, 2013).

Les LDNM sont un outil fondé sur le JPS qui a été élaboré pour permettre aux spécialistes de l'évaluation de la menace d'évaluer le risque de violence collective. Bien qu'il n'ait pas été créé précisément pour le contexte correctionnel, cet outil peut permettre d'évaluer le risque de radicalisation pendant l'incarcération et au moment de la mise en liberté, particulièrement chez les personnes déjà trouvées coupables d'infractions liées à l'extrémisme. Les LDNM évaluent les dynamiques individuelles et collectives en vue d'évaluer le risque de violence qu'une personne présente dans un contexte de groupe (Hart et coll., 2017). La version actuelle comprend 16 facteurs de risque répartis dans quatre domaines, soit a) individuel, b) individuel-collectif,

⁴ Pour les données catégoriques, on a utilisé le coefficient Kappa de Cohen afin de mesurer la fiabilité interévaluateurs. Ce coefficient va de 0 à 1,00 et augmente en fonction de la fiabilité. Cohen (1960) et Landis et Koch (1977) ont suggéré d'interpréter comme suit les résultats au coefficient Kappa : 0 (désaccord), de 0,01 à 0,20 (accord très faible), de 0,21 à 0,40 (accord faible), de 0,41 à 0,60 (accord modéré), de 0,61 à 0,80 (accord fort) et de 0,81 à 1 (accord presque parfait). Les valeurs Kappa pour chacun des éléments étaient de 0,76 ou plus, et le niveau d'accord entre les deux évaluateurs était de 85,7 %.

c) collectif et d) collectif-sociétal. Le domaine individuel évalue les facteurs relatifs aux personnes en tant qu'individus, peu importe le groupe auquel elles appartiennent. Le domaine individuel-collectif évalue les identités, les attitudes et les rôles en tant que membre d'un groupe. Le domaine collectif évalue les processus et la structure de groupe au-delà de l'individu. Le domaine collectif-sociétal évalue des variables associées au vaste cadre social dans lequel le groupe est ancré et évolue. Les LDNM ne sont pas axées sur le terrorisme et peuvent donc être utilisées auprès d'un éventail de groupes, comme des gangs, de nouveaux mouvements religieux, des clans, des organisations et des groupes terroristes (Hart et coll., 2017). Cet outil, qui est utilisé pour évaluer la vaste majorité des incidents terroristes, est centré sur les groupes et ne tient donc pas compte des caractéristiques des acteurs solitaires. Il peut toutefois être utilisé pour analyser si une attaque terroriste devrait être considérée comme un acte ayant été commis par un groupe ou par une personne.

Les éléments sont notés sur une échelle de trois points en fonction de la présence (absence de preuve, preuve possible ou partielle, preuve certaine) et de la pertinence de la perpétration d'actes de violence (faible, modérée, élevée). Trois opinions finales sont présentées à la fin de l'évaluation. La première concerne la possibilité générale que la personne commette un acte de violence collective (aussi appelée la priorisation du cas). La deuxième porte sur la probabilité que tout acte de violence collective commis par la personne cause des blessures graves ou la mort. La troisième est une opinion sur le risque imminent que la personne commette des actes de violence collective. N'importe qui peut obtenir cet outil et l'utiliser sans avoir suivi une formation. Il peut être rempli par une seule personne ou par un groupe d'évaluateurs.

Entre les mains de professionnels de la justice pénale et de la santé mentale, cet outil s'est avéré pratique et facile à comprendre et à utiliser (Cook, 2014). La fiabilité interévaluateurs des

divers éléments varie toutefois de médiocre à excellente⁵. Les estimations de la fiabilité pour les domaines, le score total et les opinions finales se sont avérées comparables à celles d'autres outils axés sur le JPS, ce qui en fait un outil fiable pour divers ensembles de cas. Les estimations de la fiabilité interévaluateurs pour la deuxième version de cet outil variaient aussi de médiocre à excellente (Hart et coll., 2017).

Entre les LDNM et l'EREV-2, on note un chevauchement de seulement 12 des 16 facteurs de risque des LDNM, dont 8 facteurs avec un chevauchement de modéré à élevé (Hart et coll., 2017). Les domaines « individuel » et « individuel-collectif » des LDNM sont largement repris dans l'EREV-2, alors que les domaines « collectif » et « collectif-sociétal » montrent un faible chevauchement, voire aucun. Les éléments des domaines « collectif » et « collectif-sociétal » ne sont pas repris dans l'EREV-2. Cela suggère que bien que les outils mesurent certains construits semblables, les LDNM comportent certains éléments uniques. La présente recherche préliminaire ne suffit pas pour déterminer la supériorité de ces outils d'évaluation, et tous deux peuvent être essentiels lorsqu'il s'agit d'évaluer la violence extrémiste (Hart et coll., 2017). L'EREV-2 cible davantage l'idéologie extrémiste, alors que les LDNM ciblent la violence collective. Ces deux outils pourraient se compléter comme il convient. Comme d'autres chercheurs vus précédemment, Hart et coll. (2017) encouragent aussi une approche à évaluations multiples.

Lignes directrices sur l'évaluation du risque d'extrémisme (ERE 22+; Lloyd et Dean, 2015). L'outil ERE 22+ a été élaboré par le National Offender Management Service de

⁵ Pour les données continues, des coefficients de corrélation intraclasse ont été employés pour mesurer la fiabilité interévaluateurs. Ces coefficients varient de -1 à +1 et sont interprétés au moyen de lignes directrices sur le degré d'accord élaborées par Cicchetti et Sparrow (1981) : moins de 0,40 (très faible), de 0,40 à 0,59 (faible), de 0,60 à 0,74 (bon) et plus de 0,75 (excellent).

l'Angleterre et du Pays de Galles et y est utilisé depuis 2011 (Lloyd et Dean, 2015). Il a aussi été administré à tous les extrémistes trouvés coupables, en établissement et dans la collectivité (Lloyd et Dean, 2015). Il a été élaboré pour les terroristes trouvés coupables, les délinquants extrémistes et d'autres délinquants qui suscitent des inquiétudes légitimes concernant la possibilité qu'ils commettent des infractions liées à l'extrémisme (Lloyd et Dean, 2015).

L'ERE 22+ n'a pas pour but de déceler la présence d'indicateurs de risque, mais plutôt de cerner des influences et des motivations menant à l'extrémisme de façon à déterminer ce qui a mené à l'adoption d'un comportement extrémiste et le parcours à privilégier pour favoriser une démobilisation (Lloyd et Dean, 2015). L'outil oriente la planification de la peine, les déplacements des délinquants, les stratégies d'intervention, les plans de réinsertion sociale, la libération conditionnelle, la mise en liberté, les conditions spéciales et la surveillance (Lloyd et Dean, 2015). Les délinquants qui suscitent des préoccupations raisonnables sont tout d'abord soumis à l'ERE, version abrégée de L'ERE 22+, pour déterminer si une étude plus poussée est nécessaire (Lloyd et Dean, 2015).

La version actuelle de l'ERE 22+ comprend 22 éléments répartis dans trois domaines, soit a) l'engagement, b) l'intention et c) la capacité. L'engagement englobe un vaste éventail de facteurs liés à une motivation personnelle de s'associer et de prêter allégeance à un groupe, une cause ou une idéologie. Il peut s'agir de facteurs émotionnels ou qui touchent l'identité, le cercle social, les avantages perçus et la santé mentale. L'intention est centrée sur des facteurs personnels qui contribuent à la volonté et à la capacité d'une personne de commettre une infraction, y compris des attitudes et des actions et objectifs choisis. La capacité se rapporte aux connaissances, aux habiletés, aux compétences, à l'accès aux ressources, aux antécédents criminels et à d'autres facteurs qui ont une incidence sur la nature probable et mortelle d'une

infraction extrémiste (Lloyd et Dean, 2015, p. 46).

Les éléments sont notés en fonction du degré de présence observé, soit aucune preuve, un début de preuve ou une preuve solide (Lloyd et Dean, 2015). L'indicateur « + » permet une évaluation personnalisée et un jugement professionnel quant à d'autres variables non établies dans les facteurs de l'ERE, mais pouvant s'avérer très pertinentes dans un cas donné. De plus, l'évaluateur peut déterminer le rôle que certains indicateurs ont joué dans l'infraction à l'origine de la peine, la façon dont ils pourraient contribuer à de futures infractions et tout facteur de protection qui pourrait empêcher de futures infractions. On recommande de remplir l'ERE 22+ à intervalles réguliers pour évaluer l'évolution, puisque les éléments sont dynamiques et donc sujets à changement (Lloyd et Dean, 2015). L'ERE 22+ ne peut être remplie que par des psychologues judiciaires ou des agents correctionnels ou de probation qui ont une expérience de l'utilisation d'outils complexes d'évaluation du risque et qui ont suivi la formation nécessaire. La formation s'échelonne sur deux jours et comprend l'application de l'outil à divers cas pratiques. Les évaluateurs doivent avoir de bonnes connaissances de la violence politique, de l'extrémisme et du terrorisme pour éclairer leurs évaluations (Lloyd et Dean, 2015).

L'ERE 22+ s'est avérée utile chez des extrémistes de l'extrême droite, des militants des droits des animaux, des femmes extrémistes et des membres de gangs au Royaume-Uni (Lloyd et Dean, 2015). En outre, le personnel correctionnel a indiqué que la mise en œuvre de l'ERE 22+ avait eu de bons résultats, comme une évaluation plus claire des procédures, la légitimisation des mesures de gestion du risque prises par l'évaluateur, une efficacité professionnelle accrue et de meilleurs partenariats (Webster, Kerr et Tompkins, 2017). Toutefois, dans les établissements qui ne comptent pas d'agents désignés pour les délinquants extrémistes, le personnel opérationnel a indiqué se heurter à une charge de travail accrue (Webster et coll., 2017). Les délinquants

évalués ont indiqué avoir une meilleure relation avec le personnel correctionnel, et certains ont déclaré être plus disposés à changer pour le mieux (Webster et coll., 2017). La transparence quant au but et aux résultats de l'évaluation serait un élément important du processus (Webster et coll., 2017).

Protocole d'évaluation de la radicalisation terroriste (Terrorist Radicalization Assessment Protocol [TRAP-18]; Meloy et coll., 2015). Le TRAP-18 est un outil d'évaluation visant à identifier les personnes susceptibles de commettre des actes solitaires de terrorisme. Il importe toutefois de noter que bien que les acteurs solitaires ne soient généralement pas des membres directs d'un groupe extrémiste, ils peuvent s'identifier à de grands mouvements idéologiques ou s'en inspirer (Böckler et coll., 2015; Gill et coll., 2014; Horgan, 2017; Spaaij, 2010). Le TRAP-18 comprend huit comportements avant-coureurs proximaux et dix caractéristiques distales qui montrent une trajectoire vers un extrémisme violent. Les comportements proximaux sont le parcours, une fixation sur une personne ou une cause, l'identification à un guerrier, une nouvelle agression, des activités accrues, la fuite d'intentions de causer du tort, des comportements de dernier recours et une menace directement formulée à l'égard d'une cible ou d'autorités (Meloy et Genzman, 2016). Les caractéristiques distales sont un grief personnel et une indignation morale, l'encadrement par une idéologie, l'incapacité de s'associer à un groupe extrémiste, une dépendance envers une communauté virtuelle, l'échec d'objectifs professionnels, des changements dans le mode de pensée ou les émotions, l'échec d'une relation intime, un trouble mental, une créativité et un sens de l'innovation plus marqués, ainsi que des antécédents de violence criminelle (Meloy et Genzman, 2016). Meloy et Gill (2016) suggèrent d'examiner tout d'abord les comportements avant-coureurs proximaux, puisqu'ils sont les plus marquants et qu'ils peuvent faire ressortir la nécessité d'une gestion de

cas active. En l'absence de comportements avant-coureurs, les caractéristiques distales peuvent être évaluées pour déterminer si une surveillance s'impose. Les indicateurs visent à cerner des schémas comportementaux plutôt que des variables discrètes, et ils indiquent un risque accru d'extrémisme violent individuel ciblé (Meloy et Genzman, 2016). Le TRAP-18, qui n'est pas un outil qui se veut prédictif, sert à orienter les efforts de gestion de cas en ciblant les personnes qui devraient faire l'objet d'une gestion active (c.-à-d. qui présentent ou un plusieurs comportements avant-coureurs) ou d'une surveillance active (c.-à-d. qui présentent un ensemble de caractéristiques distales seulement). L'identification des personnes d'intérêt au tout début du processus de radicalisation permet de mettre en place certaines interventions avant que la radicalisation s'accélère aux étapes plus avancées et que ces personnes deviennent impénétrables (Böckler et coll., 2015). Un élément est évalué comme étant « présent » si un comportement avant-coureur concorde avec la description préétablie de chaque indicateur.

Cet outil, dont la fiabilité interévaluateurs et la validité du contenu ont été jugées bonnes ou excellentes, se prêterait à l'évaluation d'acteurs solitaires et de petites cellules de deux ou trois personnes (Meloy et coll., 2015). Meloy et Gill (2016) ont appliqué le TRAP-18 à 111 terroristes solitaires connus des États-Unis et de l'Europe. Des 111 participants, 70 % présentaient au moins 9 des 18 indicateurs; 70 % ou plus affichaient 4 comportements avant-coureurs proximaux et 78 % ou plus affichaient 4 caractéristiques distales. L'échantillon était composé d'extrémistes islamiques radicaux, de terroristes d'extrême droite et de terroristes à revendication spéciale. Aucune différence n'a été notée sur le plan de la prévalence des indicateurs selon l'idéologie, ce qui suggère l'applicabilité de cet outil à un vaste éventail d'idéologies (Meloy et Gill, 2016). Cinq des indicateurs du TRAP-18 se sont aussi avérés fiables pour faire la distinction entre les acteurs solitaires qui ont réussi leur coup et ceux qui ont

échoué : ceux qui ont réussi étaient plus susceptibles d'avoir une fixation, d'être créatifs et innovateurs et d'avoir connu des échecs amoureux. Ils étaient moins susceptibles d'afficher des comportements de fin de parcours et d'être dépendants d'une communauté virtuelle. En moyenne, les acteurs solitaires et les petites cellules ont affiché 13 des 18 (72 %) éléments. À l'instar d'autres chercheurs, Meloy et Gill (2016) suggèrent aussi d'utiliser une approche à méthodes multiples et donc d'utiliser d'autres outils d'évaluation, comme l'EREV et les LDNM.

Conclusion. Les outils présentés sont actuellement les outils d'évaluation du risque d'extrémisme violent et de terrorisme les plus prometteurs. La plupart des outils qui ont été examinés n'ont pas été élaborés ou conçus pour un contexte correctionnel, ce dont on doit tenir compte pour déterminer leur applicabilité et leur utilité dans des établissements correctionnels. Les données empiriques sur l'utilité de ces outils sont actuellement limitées. Un examen systématique visant à comparer les propriétés psychométriques de différentes échelles utilisées pour évaluer la radicalisation et l'extrémisme a révélé que ces outils respectaient peu ou modérément les lignes directrices normalisées sur la présentation de rapports, d'où une remise en question des résultats disponibles (Scarcella, Page et Furtado, 2016). Scarcella et coll. (2016) ont défini 17 caractéristiques permettant d'évaluer adéquatement les recherches publiées et d'en établir la fiabilité et la validité. En moyenne, les études examinées présentaient moins d'un tiers des caractéristiques, et les instruments qui en avaient le moins étaient ceux qui étaient destinés aux professionnels (EREV-2 et ERE 22+). De plus, la plupart des outils ont été élaborés et validés au moyen d'information du domaine public, comme des études de cas et des échantillons de terroristes connus (Scarcella et coll., 2016). Ces outils sont considérés comme en étant encore à leurs balbutiements, et d'autres études empiriques doivent être effectuées. Des examens indépendants externes, d'autres recherches auprès d'échantillons de délinquants et un respect

accru des lignes directrices en matière de production de rapports permettront de mieux asseoir la légitimité de ces outils d'évaluation.

Analyse

Le présent rapport a réuni une grande quantité de recherches sur la radicalisation, l'extrémisme violent et le comportement terroriste. Bien que ces construits soient distincts, ils sont fortement interreliés. Ce domaine de recherche est encore relativement sous-développé, et il faut encore établir une vaste base de données empiriques. Certains facteurs empêchent d'aller de l'avant. La terminologie est variée, et l'on trouve un éventail de définitions et de qualificatifs. Pour accroître la clarté et permettre de bonnes recherches comparatives, il faut des termes, des qualificatifs et des définitions cohérents. Étant donné la rareté relative de la radicalisation et de l'extrémisme violent, les échantillons sont petits et il est impossible de généraliser les résultats. De plus, l'accès à des participants est limité en raison des décès, du refus de participer et du déclassement des condamnations. Il est difficile d'établir un profil uniforme étant donné la quantité limitée de données probantes. Nombre de processus, parcours, trajectoires, théories, rôles et indicateurs de risque liés à la radicalisation ont été établis. Tous ces facteurs réduisent la spécificité et la certitude de n'importe quel bassin de résultats.

Les indicateurs les plus couramment adoptés pour la radicalisation et l'extrémisme violent de groupe sont un jeune âge, le sexe masculin, l'absence de troubles de santé mentale, un niveau élevé de scolarité, de bons antécédents d'emploi, une confusion identitaire et une susceptibilité à l'influence sociale. Les indicateurs pour les acteurs solitaires sont un âge plus élevé, le sexe masculin, des antécédents criminels, un manque de scolarité, des antécédents de chômage, la présence de troubles de santé mentale et une préférence accordée aux armes à feu. Les doléances, la communication de croyances et de plans, des croyances et une vision du monde

extrêmement rigides et des attitudes pro-violence seraient des indicateurs pour les deux groupes. Les motivations varient considérablement, mais au nombre des plus fréquemment citées, notons une quête d'identité et de raison d'être et des facteurs liés aux gains personnels.

L'idéologie extrémiste est bien souvent, mais pas toujours, un précurseur de violence extrémiste. En repérant une idéologie extrémiste dès son apparition, avant qu'elle évolue vers un comportement extrémiste violent, il est possible de prendre des mesures d'intervention et de prévention; autant chez les délinquants dans la collectivité que dans les établissements correctionnels. Il pourrait être plus facile d'intervenir au tout début de la quête idéologique et identitaire, avant que des croyances rigides s'enracinent. Ainsi, une évaluation de la susceptibilité à l'influence d'un groupe pourrait être un ajout utile au processus d'évaluation du risque.

Le consensus est que les outils généraux d'évaluation du risque de violence pourraient ne pas se prêter à l'évaluation des personnes radicalisées et des extrémistes violents. Les indicateurs de risque relevés ont été utilisés pour créer des outils d'évaluation spécialisés. Différents outils d'évaluation du risque d'extrémisme violent ont été élaborés dans les dernières années. Les recherches disponibles ayant récemment été remises en question, on ne peut désigner un outil comme étant supérieur aux autres. Les outils actuels s'avèrent toutefois prometteurs; ils devront être davantage mis à l'essai et mis en œuvre.

Les délinquants radicalisés au sein du SCC semblent refléter ce qui a été établi dans d'autres pays en ce qui concerne la démographie et les indicateurs de risque. Bien qu'il n'utilise pas actuellement un outil d'évaluation spécialisé pour les délinquants radicalisés, le SCC tient compte de la radicalisation au moyen de pratiques de gestion des cas qui sont personnalisées pour chaque délinquant (p. ex. programmes correctionnels, services psychologiques, services d'aumônerie, etc.; Michel et Stys, 2014). Les délinquants radicalisés sont donc soumis aux

mêmes outils d'évaluation initiale que les autres délinquants et aiguillés vers des programmes correctionnels en fonction des besoins et du niveau de risque établis (Stys et Michel, 2014).

Recommandations et orientations futures

Bien que la base documentaire sur l'évaluation et l'identification des extrémistes violents se soit considérablement élargie (Horgan, 2017), il faut encore étudier bien des éléments, surtout en ce qui concerne la population de délinquants. L'identification, la gestion, la réadaptation et la réinsertion sociale adéquates des délinquants radicalisés resteront un sujet de discordance dans les années à venir. Les défis présentés tout au long du présent rapport devront être surmontés pour que des progrès considérables puissent être faits.

Des personnes éminentes dans l'étude du terrorisme ont formulé des recommandations pour favoriser le développement de ce domaine. Les outils d'évaluation du risque pour les extrémistes violents devraient reposer sur le contexte fourni par l'origine ethnique, le patrimoine culturel, les conditions sociales et les conditions politiques (Dernevik et coll., 2009). Le personnel correctionnel a indiqué qu'une formation sur les influences philosophiques et spirituelles, comme celles associées à la foi islamique, est essentielle avant d'effectuer toute évaluation du risque d'extrémisme (Webster et coll., 2017). Les évaluateurs du risque d'extrémisme violent devraient aussi être sensibilisés à l'égard des influences culturelles sur les styles de communication, la perception sociale et les construits cognitifs (Dernevik et coll., 2009). En outre, les évaluateurs doivent connaître les recherches et écrits actuels sur la radicalisation, l'extrémisme violent, le terrorisme, la violence politique et le contexte politique des divers groupes militants (Axford et coll., 2015; Dernevik et coll., 2009; Stys, McEachran et Axford, 2016). Étant donné les ramifications néfastes associées à l'obtention de résultats faussement positifs, la recherche donne aussi à penser que les évaluateurs doivent être qualifiés, habilités et

supervisés (Richards, 2018; Sarma, 2017). Les professionnels en justice pénale et en santé mentale qui ont suivi la formation sur les LDNM ont déclaré être plus confiants, mieux informés et mieux outillés pour évaluer le risque de violence collective (Cook, 2014). Dans une étude pilote sur l'ERE 22+ dans des prisons au Royaume-Uni, les délinquants évalués au moyen de cet outil ont pu déterminer le niveau d'expérience de l'évaluateur en commentant son professionnalisme et ses capacités (Webster et coll., 2017). Ils ont noté que le personnel chevronné avait établi une meilleure dynamique d'évaluation et un processus d'exécution plus efficace (Webster et coll., 2017). Les délinquants soutenaient aussi que l'évaluation devrait être effectuée au début de la peine pour éviter toute influence indue, d'autres détenus exerçant une pression pour qu'ils n'y participent pas (Webster et coll., 2017).

Pour relever les facteurs de risque qui sont propres à l'extrémisme violent, il pourrait être utile d'étudier les divers cas d'un point de vue temporel afin de déterminer si les effets de cohorte sont évidents et d'établir les taux de prévalence (Gill, 2015). Cela pourrait s'avérer tout particulièrement utile du fait que les avancées technologiques facilitent le transfert des connaissances, la diffusion du matériel, le recrutement et les comportements de planification. La recherche doit aussi cibler les femmes et les jeunes, qui pourraient afficher des facteurs de risque différents de ceux d'un délinquant extrémiste violent habituel (Richards, 2018). Les outils d'évaluation du risque abordés dans le présent rapport doivent être mis à l'essai dans des établissements correctionnels afin que l'on dispose de plus de données empiriques sur les indicateurs de risque établis (Stys et coll., 2016).

Bibliographie

- Aly, A. et Striegher, J.-L. (2012). Examining the role of religion in radicalization to violent Islamist extremism. *Studies in Conflict & Terrorism*, 35, 849-862.
doi:10.1080/1057610X.2012.720243
- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2015). *Le comportement délinquant : analyse et modalités d'intervention* (5^e éd.). Agen, France : Presses de l'ÉNAP.
- Angie, A. D., Davis, J. L., Allen, M. T., Byrne, C. L., Ruark, G. A., Cunningham, C. B. et Mumford, M. D. (2011). Studying ideological groups online: Identification and assessment of risk factors for violence. *Journal of Applied Social Psychology*, 41(3), 627-657.
- Axford, M., Stys, Y. et McEachran, R. (2015). *Consultation internationale : pratiques exemplaires en matière de gestion des délinquants radicalisés* (Rapport de recherche R 361). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Barrett, R. S. (2011). Interviews with killers: Six types of combatants and their motivations for joining deadly groups. *Studies in Conflict and Terrorism*, 34, 749-764.
doi:10.1080/1057610X.2011.604830
- Bartlett, J. et Miller, C. (2012). The edge of violence: Towards telling the difference between violent and non-violent radicalization. *Terrorism and Political Science*, 24(1), 1-21.
doi:10.1080/09546553.2011.594923
- Beardsley, N. L. et Beech, A. R. (2013). Applying the violent extremist risk assessment (VERA) to a sample of terrorist case studies. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, 5(1), 4-15. doi:10.1108/17596591311290713
- Besta, T., Szulc, M. et Jaśkiewicz, M. (2015). Political extremism, group membership and personality traits: Who accepts violence? *International Journal of Social Psychology*, 30(3), 563-585. doi:10.1080/02134748.2015.1065085
- Böckler, N., Hoffman, J. et Zick, A. (2015). The Frankfurt airport attack: A case study on the radicalization of a lone-actor terrorist. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3-4), 153-163. doi:10.1037/tam0000045
- Borum, R. (2011). Radicalization into violent extremism I: A review of social science theories. *Journal of Strategic Security*, 4(4), 7-36.

- Borum, R. (2014). Psychological vulnerabilities and propensities for involvement in violent extremism. *Behavioral Sciences and the Law*, 32, 286-305. doi:10.1002/bsl.2110
- Borum, R. (2015a). Assessing risk for terrorism involvement. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(2), 63-87. doi:10.1037/tam0000043
- Borum, R. (2015b). Operationally relevant research and practice in terrorism threat assessments. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3-4), 192-194. doi:10.1037/tam0000046
- Borum, R., Fein, R., Vossekuil, B. et Berglund, J. (1999). Threat assessment: Defining an approach for evaluating risk of targeted violence. *Behavioral Sciences and the Law*, 17, 323-337.
- Botha, A. et Abdile, M. (2014). *Radicalisation and al-Shabaab recruitment in Somalia* (Rapport 266). Tiré du site Web de l'Institut d'études de sécurité : <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper266.pdf>
- Campelo, N., Oppetit, A., Neau, F., Cohen, D. et Bronsard, G. (2018). Who are the European youths willing to engage in radicalisation? A multidisciplinary review of their psychological and social profiles. *European Psychiatry*, 52, 1-14. doi:10.1016/j.eurpsy.2018.03.001
- Cicchetti, D. V. et Sparrow, S. A. (1981). Developing criteria for establishing interrater reliability of specific items: Applications to assessment of adaptive behavior. *American Journal of Mental Deficiency*.
- Cohen, J. (1960). A coefficient of agreement for nominal scales. *Educational and Psychological Measurement*, 20(1), 37-46. doi:10.1177/001316446002000104
- Cole, J., Alison, E., Cole, B. et Alison, L. (2009). *Guidance for identifying people vulnerable to recruitment into violent extremism*. <http://safecampuscommunities.ac.uk/resources/guidance-for-identifying-people-vulnerable-to-recruitment-in-violent-extremism>
- Cook. (2014). *Risk assessment and management of group-based violence* (thèse de doctorat, Université Simon-Fraser). <http://summit.sfu.ca/item/14289>
- Cook, A. N., Hart, S. D. et Kropp, P. R. (2013). *Multi-Level Guidelines for the assessment and management of group-based violence* [ébauche]. Burnaby, C.-B.: Mental Health, Law, and Policy Institute, Université Simon-Fraser.

- Cragin, R. K. (2014). Resisting violent extremism: A conceptual model for non-radicalization. *Terrorism and Political Violence*, 26, 337-353. doi:10.1080/09546553.2012.714820
- Dalgaard-Nielsen, A. (2010). Violent radicalization in Europe: What we know and what we do not know. *Studies in Conflict & Terrorism*, 33, 797-814. doi:10.1080/1057610X.2010.501423
- Dernevik, M., Beck, A., Grann, M., Hogue, T. et McGuire, J. (2009). The use of psychiatric and psychological evidence in the assessment of terrorist offenders. *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 20(4), 508-515. doi:10.1080/13501760902771217
- Doosje, B., Moghaddam, F. M., Kruglanski, A. W., de Wolf, A., Mann, L. et Feddes, A. R. (2016). Terrorism, radicalization and de-radicalization. *Current Opinion in Psychology*, 11, 79-84. doi:10.1016/j.copsy.2016.06.008
- Flanigan, S. T. (2012). Terrorists next door? A comparison of Mexican drug cartels and Middle Eastern terrorist organizations. *Terrorism and Political Violence*, 24(2), 279-294. doi:10.1080/09546553.2011.648351
- Gill, P. (2015). Toward a scientific approach to identifying and understanding indicators of radicalization and terrorist intent: Eight key problems. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3-4), 187-191. doi:10.1037/tam0000047
- Gill, P., Horgan, J., Corner, E. et Silver, J. (2016). Indicators of lone actor violent events: The problems of low base rates and long observational periods. *Journal of Threat Assessment and Management*, 3(3-4), 165-173. doi:10.1037/tam0000066
- Gill, P., Horgan, J. et Deckert, P. (2014). Bombing alone: Tracing the motivations and antecedent behaviors of lone-actor terrorists. *Journal of Forensic Sciences*, 59(2), 425-435. doi:10.1111/1556-4029.12312
- Gómez, A. et Vázquez, A. (2015). The power of 'feeling one' with a group: Identity fusion and extreme pro-group behaviours. *International Journal of Social Psychology*, 30(3), 481-511. doi:10.1080/02134748.2015.1065089
- Gruenewald, J., Chermak, S. et Freilich, J. D. (2013a). Distinguishing "loner" attacks from other domestic extremist violence. *Criminology & Public Policy*, 12(1), 65-91. doi:10.1111/1745-9133.12008
- Gruenewald, J., Chermak, S. et Freilich, J. D. (2013b). Far-right lone wolf homicides in the United States. *Studies in Conflict & Terrorism*, 36, 1005-1024. doi:10.1080/1057610X.2013.842123

- Hafez, M. et Mullins, C. (2015). The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism. *Studies in Conflict & Terrorism*, 38(11), 958-975. doi:10.1080/1057610X.2015.1051375
- Hamm, M. et Spaaij, R. (2015). *Lone wolf terrorism in America: Using knowledge of radicalization pathways to forget prevention strategies*. <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/248691.pdf>
- Hamm, M. S. (2007). *Terrorist recruitment in American correctional institutions: An exploratory study of non-traditional faith groups*. <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/220957.pdf>
- Hart, S. D., Cook, A. N., Pressman, D. E., Strang, S. et Lim, Y. L. (2017). *A concurrent evaluation of threat assessment tools for the individual assessment of terrorism* (TSAS Working Paper WP17-01). Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society. <http://tsas.ca/wp-content/uploads/2017/08/2017-01-Hart-WP.pdf>
- Holt, T. J., Freilich, J. D., Chermak, S. M., Mills, C. et Silva, J. (2018). Loners, colleagues, or peers? Assessing the social organization of radicalization. *American Journal of Criminal Justice*, 1-23. doi:10.1007/s12103-018-9439-5
- Horgan, J., Shortland, N. et Abbasciano, S. (2018). Towards a typology of terrorism involvement: A behavioral differentiation of violent extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 5(2), 84-102. doi:10.1037/tam0000102
- Horgan, J., Shortland, N., Abbasciano, S. et Walsh, S. (2016). Actions speak louder than words: A behavioral analysis of 183 individuals convicted for terrorist offenses in the United States from 1995 to 2012. *Journal of Forensic Sciences*, 61(5), 1228-1237. doi:10.1111/1556-4029.13115
- Horgan, J. G. (2017). Psychology of terrorism: Introduction to the special issue. *American Psychologist*, 72(3), 199-204. doi:10.1037/amp0000148
- Knight, S., Woodward, K. et Lancaster, G. L. J. (2017). Violent versus nonviolent actors: An empirical study of different types of extremism. *Journal of Threat Assessment and Management*, 4(4), 230-248.
- Lafree, G., Jensen, M. A., James, P. A. et Safer-Lichtenstein, A. (2018). Correlates of violent political extremism in the United States. *Criminology*, 00(0), 1-36. doi:10.1111/1745-9125.12169
- Landis, J. R. et Koch, G. G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical

- data. *Biometrics*, 159-174. doi:10.2307/2529310
- Lazarus, R. S. et Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York, NY : Springer.
- Lloyd, M. et Dean, C. (2015). The development of structured guidelines for assessing risk in extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(1), 40-52. doi:10.1037/tam0000035
- Meloy, J. R. et Genzman, J. (2016). The clinical threat assessment of the lone-actor terrorist. *Psychiatric Clinics of North America*, 39(4), 649-662. doi:10.1016/j.psc.2016.07.004
- Meloy, J. R. et Gill, P. (2016). The lone-actor terrorist and the TRAP-18. *Journal of Threat Assessment and Management*, 3(1), 37-52. doi:10.1037/tam0000061
- Meloy, J. R., Roshdi, K., Glaz-Ocik, J. et Hoffman, J. (2015). Investigating the individual terrorist in Europe. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3-4), 140-152. doi:10.1037/tam0000036
- Monahan. (2012). The individual risk assessment of terrorism. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(2), 167-2015. doi:10.1037/a0025792
- National Offender Management Service. (2013). *Extremism Risk Guidance 22+, Extremism Risk Screen: Summary and Overview*. Londres, R.-U.
- Nesser, P. (2004). *Jihad in Europe: Exploring the sources of motivations for Salafi-Jihadi terrorism in Europe post-millennium* (thèse de maîtrise, University of Oslo, Oslo, Norvège).
- Nivette, A., Eisner, M. et Ribeaud, D. (2017). Developmental predictors of violent extremist attitudes: A test of general strain theory. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 54(6), 755-790. doi:10.1177/0022427817699035
- Penn, D. L., Sanna, L. J. et Roberts, D. L. (2008). Social cognition in schizophrenia: An overview. *Schizophrenia Bulletin*, 34(3), 408-411. doi:10.1093/schbul/sbn014
- Peracha, F. N., Khan, R. R., Ahmad, A., Khan, S. J., Hussein, S. et Choudry, H. R. (2012). Socio demographic variables in the vulnerable youth predisposed towards militancy (Swat, Pakistan). *Psychiatry, Psychology and Law*, 19(3), 439-447. doi:10.1080/13218719.2011.598635
- Pressman, D. E. (2009). *Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique*

- violent* (Rapport pour spécialistes 2009-02). Ottawa, ON : Sécurité publique Canada.
- Pressman, D. E. et Flockton, J. (2012a). Calibrating risk for violent political extremists and terrorists: The VERA 2 structured assessment. *The British Journal of Forensic Practice*, 14(4), 237-251. doi:10.1108/14636641211283057
- Pressman, D. E. et Flockton, J. (2012b). Violent extremist risk assessment: Issues and applications of the VERA-2 in a high-security correctional setting. Dans A. Silke (éd.), *Prisons, terrorism and extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform* (pp. 122-143), Londres, R.-U. : Routledge.
- Pressman, D. E. et Ivan, C. (2016). Internet use and violent extremism: A cyber-VERA risk assessment protocol. Dans M. Khader, L. S. Neo, G. Ong, E. T. Mingyi et J. Chin (éds), *Combating violent extremism and radicalization in the digital era* (pp. 391-409), Hershey, PA : Information Science Reference.
- Pressman, D. E., Rinne, T., Duits, N. et Flockton, J. S. (2016). *Violence Extremism Risk Assessment Version 2 Revised: A structured professional judgement approach*. Netherlands Institute of Forensic Psychiatry and Psychology.
- Richards, J. (2018). High risk or low risk: Screening for violent extremists in DDR programs. *International Peacekeeping*, 25(3), 373-393.
- Sarma, K. M. (2017). Risk assessment and the prevention of radicalization from nonviolence into terrorism. *American Psychologist*, 72(3), 278-288. doi:10.1037/amp0000121
- Scarcella, A., Page, R. et Furtado, V. (2016). Terrorism, radicalisation, extremism, authoritarianism and fundamentalism: A systematic review of the quality and psychometric properties of assessments. *PLoS ONE*, 11(12). doi:10.1371/journal.pone.0166947
- Schuurman, B., Lindekilde, L., Malthaner, S., O'Connor, F., Gill, P. et Bouhana, N. (2017). End of the lone wolf: The typology that should not have been. *Studies in Conflict & Terrorism*. doi:10.1080/1057610X.2017.1419554
- Scott, T. (2017). *Évaluer la susceptibilité à l'influence des groupes* (Rapport de recherche R-390). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Sécurité publique Canada. (2017). *Rapport public de 2017 sur la menace terroriste pour le Canada*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/pblc-rprt-trrst-thrt-cnd-2017/pblc-rprt-trrst-thrt-cnd-2017-fr.pdf>

- Service correctionnel du Canada. (2012). *Radicalization Strategy Working Group Definition*. Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Service correctionnel du Canada. (2016). *Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité* (Directive du commissaire 568-3). Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Silber, M. D. et Bhatt, A. (2007). *Radicalization in the west: The homegrown threat*. https://sethgodin.typepad.com/seths_blog/files/NYPD_Report-Radicalization_in_the_West.pdf
- Silke, A. (2014). Risk assessment of terrorist and extremist prisoners. Dans A. Silke (éd.), *Prisons, terrorism and extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform* (pp. 108-121), Londres, R.-U. : Routledge.
- Skillicorn, D. B., Leuprecht, C., Stys, Y. et Gobeil, R. (2015). Structural differences of violent extremist offenders in correctional settings. *Global Crime*, 16(3), 238-258. doi:10.1080/17440572.2015.1052224
- Spaaij, R. (2010). The enigma of lone wolf terrorism: An assessment. *Studies in Conflict & Terrorism*, 33, 854-870. doi:10.1080/1057610X.2010.501426
- Stys, Y., Gobeil, R., Harris, A. J. R. et Michel, S. (2014). *Les extrémistes violents dans les établissements fédéraux : estimation de la radicalisation et de la vulnérabilité à la radicalisation dans la population de délinquants sous responsabilité fédérale* (Rapport de recherche R-313). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y., McEachran, R. et Axford, M. (2016). *Regarder en avant : appliquer les leçons tirées de la gestion des délinquants radicalisés au système correctionnel fédéral du Canada* (Rapport de recherche R-384). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y. et Michel, S. (2014). *Examen des besoins et des motivations des délinquants radicalisés qui sont incarcérés dans les établissements fédéraux du Canada* (Rapport de recherche R-344). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Szlachter, D., Kaczorowski, W., Muszyński, Z., Potejke, P., Chomentowski, P. et Borzol, T. (2012). Radicalization of religious minority groups and the terrorist threat – Report from research on religious extremism among Islam believers living in Poland. *Internal Security*, 4(2), 77-98.
- Vidino, L. (2011). The Buccinasco pentiti: A unique case study of radicalization, terrorism and political violence. *Terrorism and Political Violence*, 23(3), 398-418. doi:10.1080/09546553.2010.540274

- Webber, D., Babush, M., Schori-Eyal, N., Vazeou-Nieuwenhuis, A., Hettiarachchi, M., Bélanger, J. J.,... Gelfand, M. J. (2018). The road to extremism: Field and experimental evidence that significance loss-induced need for closure fosters radicalization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 114(2), 270-285. doi:10.1037/pspi0000111
- Webber, D. et Kruglanski, A. W. (2018). The social psychological makings of a terrorist. *Current Opinion in Psychology*, 19, 131-134. doi:10.1016/j.copsy.2017.03.024
- Webster, S., Kerr, J. et Tompkins, C. (2017). *A process evaluation of the structured risk guidance for extremist offenders*. Londres, R.-U. : Her Majesty's Prison and Probation Service.
https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/661787/process-evaluation-srg-extremist-offender-report.pdf